



PAYSAGE



FORMATION CONTINUE

TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU GÉNIE ECOLOGIQUE

Niveau 3

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences du métier :

- Connaître les différents principes de conservation de la nature au sein des grandes entités écologiques (zones humides intérieures, milieux forestiers, zones littorales et estuariennes, côtes calcaires, prairies...)
- Maîtriser les différentes techniques de restauration et de gestion des milieux naturels
- Equiper et entretenir des accueils du public
- Acquérir un socle de connaissances naturalistes à large spectre écologique

PROGRAMME

MODULES TRANSVERSES :

Communiquer, travailler et coopérer au sein d'un collectif, respecter des règles et des procédures, apprendre en continu

PÉRIODE D'INTÉGRATION : présentation des objectifs, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation, zonages réglementaires

2 BLOCS DE COMPÉTENCES :

- Restaurer un milieu à l'aide d'ouvrage de génie écologique
- Maintenir les fonctionnalités écologiques et la biodiversité d'un milieu

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- Agent technique des espaces naturels
- Ouvrier en génie-écologique

Secteurs d'activité :

- Structure gestionnaire de milieux naturels (associations, syndicats mixtes, collectivités...)
- Entreprises de génie-écologique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Arboretum,
- Zone de travaux pratiques en conditions réelles,
- Permis de tronçonneuse
- SST (Sauveteur secouriste du travail)
- Robot Forestier

CONTACT



Xavier Marchant

x.marchant@institutdegenech.fr



5 rue de la Chaussée

B 44017

59570 BAVAY



03 27 63 11 11



www.lyceedebavay.fr

MODALITÉS

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi indemnisés ou non par Pôle Emploi, âgé de 18 ans et plus

PRÉREQUIS

- Avoir fini le cycle de formation d'un niveau 3 en aménagement de l'espace
- Maîtrise des consignes orales et écrites en Français.
- Résistance à la fatigue physique

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Préconisation d'une période de mise en situation en milieu professionnel, ou d'un mini stage pour les candidats n'ayant aucune connaissance du métier
- Dossier de demande de formation
- Entretien, questionnaire et positionnement
- Equipements de Protection Individuel liés aux activités des métiers du paysage

Accès : entrée et sortie permanente. Accès à la formation quand les éléments administratifs et financiers sont réunis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations réalisées en cours de formation
- Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
- Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse)
- Entretien avec le jury.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 apprenants

DATES, DURÉE

- Entrée et sortie permanente
- Durée : 16 semaines en centre de formation

TARIFS DE LA FORMATION

14.50 € de l'heure par stagiaire. L'adaptation de la formation à chaque parcours permet une tarification à la carte.

FINANCEMENT

Contrat de Professionnalisation, PRF, Autofinancement.

ACCESSIBILITÉ

- Locaux : réglementation ERP. Locaux accessible aux PMR.
- Matériel : EPI non fournis. Mise à disposition des moyens pédagogiques du centre : atelier, parc, matériel, salle de cours
- Transport : les déplacements vers les chantiers sont assurés par le centre de formation en mini bus 9 places.